

DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES  
**SAID CHANEGRIHA PRÉSIDE LA RÉUNION  
ANNUELLE DES CADRES**

Page 3

**PRÉSIDENTIELLE  
DU 7 SEPTEMBRE**

**JIL JADID  
SE PRONONCERA  
DANS UN MOIS**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5002 | Dimanche 28 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**AMIE DE LA RÉVOLUTION  
ALGÉRIENNE**

**BRIOU ANDRÉ  
ALICE JEANNE  
N'EST PLUS**

Page 3

**RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES**

# QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Page 3



**DROITS DE L'HOMME**



## UN RAPPORT AMÉRICAIN ÉPINGLE SÉVÈREMENT LE MAROC

■ **BEM ET BAC**

**LES PRÉCISIONS  
DE LA TUTELLES**

Page 4

■ **LA CONTREFAÇON DÉSTABILISE  
LE MARCHÉ**

**DES OPÉRATEURS TIRENT  
LA SONNETTE D'ALARME**

Page 2

■ **SÉCURISATION DES AÉROPORTS**

**UNE ENVELOPPE  
DE 10 MILLIARDS DE DINARS  
ALLOUÉE**

Page 4

Page 13

SAWT ECHAÂB

## «Valoriser» et «protéger» les acquis du pays

Le président du parti Sawt Echaâb (La voix du peuple), Lamine Osmani, a appelé hier à M'sila, la classe politique à « valoriser les acquis du pays et à les protéger ». M. Osmani, qui présidait une rencontre avec les militants de son parti, à l'auditorium de la maison de la culture Guenfoud-El Hamlaoui, a souligné que les réalisations et les acquis de l'Algérie « méritent d'être appréciés à leur juste valeur », avant d'appeler la classe politique à « les protéger et à étoffer les moyens disponibles pour consolider le développement ». Il a estimé, dans le même contexte, que la mobilisation de tous pour l'Algérie « repose, en cette étape particulière, sur les épaules de la classe politique et des élus locaux », considérant que ces derniers « constituent un véritable outil pour porter les préoccupations du citoyen. » Le président du parti Sawt Echaâb a également souligné que le « processus de construction et de l'accompagnement du programme du Président de la République, visant à réaliser des objectifs d'un véritable développement, nécessitent les efforts conjugués de tous. » M. Osmani a ajouté que sa formation politique « continuera à lutter et à travailler pour mobiliser sa base militante au service des préoccupations et des aspirations des citoyens. » Evoquant les prochaines élections présidentielles, le même orateur a déclaré que le comité central du parti « décidera bientôt de sa participation à cette importante échéance, après l'élargissement des consultations, à travers le retour à la base du parti, au niveau des wilayas. »

R. N.

LA CONTREFAÇON DÉSTABILISE LE MARCHÉ

## Des opérateurs tirent la sonnette d'alarme

*Des centaines de plaintes ont été recensées pour contrefaçon et atteinte à la propriété intellectuelle. Le phénomène touche pratiquement tous les secteurs et fait perdre de l'argent aux opérateurs en altérant leur image et crédibilité.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

À l'occasion de la journée internationale sur la marque et la contrefaçon, un responsable de l'institut algérien de propriété intellectuelle (INAPI) a déploré au cours d'une intervention que « le nombre de plaintes s'accroît au fil des années. Ces plaintes ont été déposées par les propriétaires de mar-

ques algériennes et des entreprises locales. » La contrefaçon n'épargne ainsi aucun secteur et se taille un marché important dans l'agro-alimentaire et les cosmétiques. Ce qui est noté selon le directeur de la réglementation de l'INAPI Mohamed Sebbagh, c'est le fait que « ces plaintes des opérateurs nationaux dont les marques sont utilisées à l'étranger par des contrevenants en Europe et aux pays du Maghreb. » Pis encore, ce phénomène prend de l'ampleur en utilisant même des plates-formes numériques. C'est l'avis du président de l'ARPC (autorité de régulation des postes et télécommunications El Hadi Hannachi qui regrette que « ce phénomène prend de l'ampleur à travers les technologies numériques » en exploitant à juste titre la loi sur le commerce électronique. Un véritable aléa qui nuit de façon visible à l'économie nationale et fait perdre de l'argent aux opérateurs et détenteurs de marques commerciales en mettant en péril leur marché. Il faut savoir que les produits contrefaits

représentent 57,4% des cosmétiques et 36,22% des articles de sport et chaussures selon une étude menée durant la période 2011 à 2019 par le MOCI (moniteur sur le commerce international). Les dégâts ne s'arrêtent pas à ce niveau puisque le secteur vital de l'agro-alimentaire est le plus touché par des fausses marques d'origine inconnue. Des chocolats, jus de fruits, biscuits et friandises non labellisés arrivent à pénétrer dans un marché qui reste à assainir. À l'international, les autorités publiques vont mettre le paquet pour consulter leurs pairs en vue d'aider les représentants des marques étrangères en Algérie de dénoncer les contrevenants sur certains produits. Sur le plan local, l'INAPI reste l'organisme garant de la protection des marques et l'innovation. Il convient de signaler que tout produit qui ne contient pas les normes ISO 9001 en plus d'un code barre sur ces ingrédients et son prix est qualifié comme un produit contrefait et non conforme aux pratiques commerciales.

F.A.

ALGÉRIE

## 4,1% de croissance économique en 2023

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie a réalisé une croissance économique de 4,1% en 2023, a annoncé hier le ministre des Finances, Laaziz Faïd, attribuant ce taux à la performance robuste de plusieurs secteurs économiques nationaux. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au siège du ministère, sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (États-Unis), à la tête d'une délégation de son département ministériel, M. Faïd a précisé que "l'économie algérienne a réalisé une croissance de 4,1% en 2023", ce qui "correspond presque aux prévisions du FMI", a-t-il dit. Cette croissance résulte de la performance robuste de plusieurs secteurs économiques nationaux, a estimé M. Faïd, mettant en avant les bons indicateurs réalisés grâce aux "efforts consentis par les pouvoirs publics." Il a, dans ce cadre, indiqué que "le solde de la balance des paiements avait affiché un excédent de 6,53 milliards USD en 2023 et que les réserves de change avaient progressé de 61 milliards USD en 2022 à 69 milliards USD en 2023, soit l'équivalent de 16 mois d'importations de marchandises." "Les

exportations, quant à elles, ont reculé à 49 milliards USD en 2023, contre 56 milliards USD en 2022, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux", a ajouté le ministre, faisant état d'une dette publique quasi stable ne dépassant pas 48% du PIB en 2023. S'agissant de l'inflation, M. Faïd a fait savoir qu'elle avait enregistré un ralentissement du fait de la baisse des prix des produits frais, soulignant que "les pouvoirs publics s'employaient à stabiliser l'indicateur de l'inflation." Il a affirmé que "ces résultats avaient été évalués de manière positive par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ce qui atteste", a-t-il dit, de "l'efficacité de la politique économique nationale." Pour 2024, le ministre des Finances prévoit une croissance économique de 3,8%, soutenue par l'augmentation des dépenses publiques.

### Investissement : baisse prochaine des taux d'intérêt par les banques

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé également hier la baisse prochaine des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement par les banques. M. Faïd a précisé que "les banques abaisseront les taux d'intérêt de manière signi-

ficative dans les prochains jours, ce qui contribuera au financement de l'économie nationale et stimulera l'investissement." Cette baisse des taux d'intérêt "fera reculer l'inflation", parallèlement à "la réduction du coût d'investissement", a-t-il dit. Mettant en avant la contribution des institutions financières nationales, notamment les banques, au financement de l'activité économique, le ministre a fait savoir que le Fonds national d'investissement avait contribué, entre 2023 et 2024, à hauteur de 500 milliards DA au financement de projets ferroviaires et miniers, notamment le projet de mine de Gara Djebilet et le projet de phosphate intégré. Il a en outre indiqué que "10.750 milliards DA de crédits bancaires à l'économie avaient été accordés par les banques." M. Faïd a, par ailleurs, évoqué le programme de réforme en cours dans le secteur bancaire, notamment en termes de numérisation, ayant touché différents services et structures du secteur des finances, pour la dématérialisation des opérations financières, citant, à titre d'exemple, les Directions générales des Impôts, du Domaine national et des Douanes. "Une démarche qui a été saluée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international lors de leurs réunions de printemps", a-t-il dit.

R. E.

ALGÉRIE/ZAMBIE

## La coopération élargie à l'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu hier le ministre de l'Éducation de la République de Zambie, Douglas Munsaka Sikalima. Les deux ministres, ont procédé, lors de cette même rencontre, à la signature d'un mémorandum portant sur « plusieurs aspects de la recherche scientifique notamment la mobilité des étudiants et des enseignants des universités des deux pays et le renforcement de la coopération en matière de recherche scientifique et technologique »,

lit-on dans un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur Kamel Baddari, a précisé que cet accord visait à concrétiser un partenariat effectif à travers l'élaboration d'offres de formations universitaires entre l'Algérie et la Zambie et l'échange d'expertises, d'étudiants et d'encadreurs. Il a rappelé, à cet égard, que pas moins de 67 étudiants zambiens suivent leurs études supérieures dans des universités algériennes, dont 44 inscrits au titre de l'année en cours. A travers cet

accord, les deux pays entendent parvenir à un jumelage entre leurs universités par le biais de « l'élaboration de programmes de formation communs » et de « la délivrance de diplômes algéro-zambiens », a expliqué M. Baddari. L'accord prévoit également le transfert de l'expérience algérienne dans le domaine de la recherche scientifique reposant sur « l'innovation et la contribution au développement économique national et à la création de richesse », a-t-il ajouté, mettant en avant le rôle de l'Algérie dans l'accompagnement, notam-

ment des pays africains, pour la réalisation de la prospérité. Pour sa part, le ministre zambien de l'Éducation, Douglas Munsaka Sykalima, a salué les efforts de l'Algérie pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, relevant que l'accord « permettra à son pays de tirer parti de l'expérience algérienne concluante dans ce domaine ». M. Sykalima a en outre souhaité voir le partenariat entre la Zambie et l'Algérie s'étendre à d'autres domaines à l'avenir.

R.N.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

# Quelles perspectives d'avenir ?

*Les relations algéro-françaises sont certainement à l'aube de nouvelles perspectives. Des perspectives qui seront clairement précisées dans un proche avenir. En effet, la visite que s'apprête à effectuer le ministre français des Affaires étrangères en Algérie revêt une importance cruciale puisqu'elle constitue une étape importante dans les relations entre les deux pays.*

PAR KAMAL HAMED

Cette prochaine visite qui a été annoncée par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, mais dont la date n'a pas été fixée, est donc attendue avec beaucoup d'intérêt des deux côtés de la méditerranée. Une visite qui devrait permettre de faire d'abord une halte pour évaluer l'état des relations avant, ensuite, de pouvoir se projeter sur l'avenir. Entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays ce sera ainsi une occasion d'aborder tous les dossiers, même ceux qui fâchent car entre les deux partenaires il y'a certainement des questions qui restent en suspens et qui méritent, de part et d'autre, des clarifications et des ajustements. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé, lors de sa récente rencontre avec la presse nationale, qu'« il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises », rappelant qu'« une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales. » « Notons que les deux chefs de la diplomatie ont eu, le 20 mars dernier, un échange téléphonique. » Lors de cet entretien, les deux ministres avaient passé en revue « l'état des relations bilatérales dans leurs différentes dimensions, ainsi que la préparation des prochaines



échéances de haut niveau » avait indiqué un communiqué du ministère. Dans cet ordre d'idées, les préparatifs de la prochaine visite du président de la République algérien en France devraient être également au centre des entretiens entre les deux hauts responsables. Cette visite a été annoncée, pour rappel, pour la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre prochains. Mais avant cette visite, l'Algérie organisera des élections présidentielles, prévues le 7 septembre. Dans un entretien diffusé le 30 mars dernier à la Télévision nationale, le Président Tebboune a confirmé que « la visite du Président algérien à l'automne prochain est maintenue. » « Bien sûr que la visite est maintenue, pour plusieurs raisons, d'abord, c'est un rendez-vous à ne pas rater de l'histoire. Ce n'est pas un rendez-vous entre le président Macron et le président algérien, non », a précisé le chef de l'État, soulignant que les relations avec la France « ont besoin d'une refondation sans céder un iota sur le dossier de la Mémoire ». Le lourd dossier de la mémoire, justement, constitue une des questions les plus cruciales dans cette refondation des relations entre Alger et Paris. C'est loin d'être un pari gagné tant, malgré la volonté affichée, d'énormes

obstacles existent. Des obstacles que tentent de déblayer la commission mixte d'historiens, dont les travaux ont déjà été entamés avec la tenue de plusieurs réunions tant en Algérie qu'en France. En France de puissants lobbies regardent d'un mauvais œil la moindre avancée dans ce dossier et font de terribles pressions pour faire avorter toute solution. Il n'y a pas que ce dossier qui constitue une importance cruciale puisque la question des relations économiques est elle aussi importante. Les français rechignent dès qu'il s'agit d'engager des investissements en Algérie. Par ailleurs, sur le plan international, les deux parties ne sont pas forcément sur la même longueur d'ondes et devront par conséquent aplanir les divergences et rapprocher les points de vue. C'est le cas notamment pour la question du Sahara occidental où la France apporte un total soutien au Maroc, souvent en contradiction avec les résolutions internationales. Stéphane Séjourné, qui a déjà effectué une visite au Maroc, a apporté, au nom de la France, le plein soutien au Maroc et sa thèse de l'autonomie pour le territoire du Sahara occidental. Il devrait donc s'expliquer face aux dirigeants algériens sur cette position.

K. H.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

## Jil Jadid se prononcera dans un mois

PAR LAKHDARI BRAHIM

« Le parti Jil Jadid devra annoncer sa décision concernant la présidentielle du 7 septembre prochain à la fin du mois de mai. » C'est ce qu'a annoncé le Conseil politique de cette formation dans un communiqué rendu public hier samedi.

« Le Conseil Politique formule l'espoir que les conditions d'un scrutin utile pour la nation seront rapidement réunies. De ce fait, Jil Jadid entame, auprès de ses militants et de ses cadres, une large consultation qui aboutira à la tenue d'un conseil national à la fin du mois de Mai », lit-on dans ce communiqué. La même instance, ajoute le communiqué, « souhaite élargir ces consultations aux partis et aux personnalités nationales pour une évaluation plus précise de la situation du pays et entrevoir la possibilité d'une coopération en vue d'une évolution politique du pays dans les meilleures conditions. » Ce faisant, la formation présidée par Sofiane Djilali revient longuement sur la situation politique qui prévaut à quelques semaines de la convocation du

corps électoral. « Dans pratiquement quatre mois, l'Algérie sera appelée à s'engager dans un nouveau mandat présidentiel pour 5 ans. Au vu des bouleversements en cours dans le monde, les prochaines années seront certes déterminantes pour l'avenir de notre pays », a estimé Jil Jadid. Le monde, a enchaîné le communiqué, « est en mutation profonde et rapide et les peuples qui ne se donneront pas les moyens politiques pour s'assurer un véritable développement dans des délais raisonnables se verront impitoyablement éjecter du cours de l'histoire. » « Le temps s'accélère et les pays incapables de s'adapter rapidement aux dures réalités qui s'annoncent paieront lourdement les éventuelles erreurs d'aiguillage devant ces inévitables évolutions. Le rendez-vous du 7 septembre doit être celui qui ouvre le champ à un véritable débat politique, libre, sérieux et porteur d'une véritable conscience des enjeux. Le destin de l'Algérie ne doit en aucun cas être hypothéqué par des calculs politiques ou par des intérêts personnels », souligne ce parti. Selon la même source,

les « Algériens devraient pouvoir assumer la responsabilité de choisir en toute connaissance de cause les orientations politiques qu'ils souhaiteraient voir être mises en œuvre durant le prochain quinquennat. » Poursuivant, Jil Jadid, selon le document, a réaffirmé sa volonté de contribuer à construire les fondements démocratiques du pays et à participer à l'avènement de l'État de droit mais attend, en tout état de cause, la manifestation d'une claire volonté de la part des autorités pour une élection qui ouvrira de nouvelles perspectives.

L. B.

AMIE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

## Briou André Alice Jeanne n'est plus

L'amie de la Révolution algérienne Baya Dahmoune née "Briou André Alice Jeanne", veuve du moudjahid Mustapha Dahmoune, est décédée, a-t-on appris du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. En cette pénible épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a exprimé « ses sincères condoléances à la famille de la défunte et à ses compagnons de lutte, priant Dieu le Tout puissant de prêter patience et réconfort à ses proches. »

R. N.

REMANIEMENT PARTIEL OPÉRÉ  
DANS LE CORPS DES WALIS

## Brahim Merad installe quatre chefs

### d'exécutifs de wilayas

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, hier à Alger, la cérémonie d'installation des walis suite au mouvement partiel opéré récemment dans ce corps par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le président de la République avait opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis portant mutation de M. Mustapha Aghamir, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla, de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla, et de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal.

M. Merad a précisé, à cette occasion, qu'au terme de cette cérémonie d'installation, chaque wali "rejoindra son nouveau poste", affirmant que « toutes les wilayas du pays sont importantes et connaissent une dynamique de développement qui dénote les progrès réalisés par l'Algérie. »

Le ministre de l'Intérieur a instruit les walis fraîchement installés à l'effet d'« être en contact quotidien avec les citoyens, le mouvement associatif et les autorités locales. »

DIRECTION CENTRALE DES  
INFRASTRUCTURES  
MILITAIRES

## Said Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier, l'ouverture des travaux de la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires. Selon communiqué du ministère de la Défense nationale, le général d'armée a suivi un exposé sur les résultats des activités inscrites au plan de charge pour l'année 2024/2023.

Le chef d'état-major de l'ANP, a également écouté une présentation sur l'état des projets de construction en cours au niveau des unités de l'ANP, notamment le complexe technique du Centre militaire de développement de génie et des installations, avant d'inspecter les différentes installations de cet important acquis. Le général d'armée a, par la suite, inspecté les ateliers de matériel et d'équipement de la direction centrale des installations militaires.

Il a suivi des présentations sur les projets les plus importants que l'école traite, de l'étude à la réception en passant par la réalisation.

R. N.

SÉCURISATION DES AÉROPORTS

# Une enveloppe de 10 milliards de dinars allouée

Le ministre des Transports, Mohamed Lahbib Zahana, a révélé, hier Tipaza, que le secteur a alloué une enveloppe estimée à 10 milliards de dinars pour renforcer la sûreté et la sécurité au niveau des aéroports et améliorer les prestations de services fournies aux voyageurs.

PAR CHAHINE ASTOUATI

S'exprimant en ouverture d'une rencontre nationale sur l'évaluation de l'activité du transport aérien, le ministre a indiqué que «son ministère a accordé la priorité au renforcement de la sûreté et de la sécurité au niveau des aéroports en allouant, en 2023, un budget de plus de 10 milliards DZD pour la réalisation de projets à même de faire de l'Algérie « un hub de transit international » et « un trait d'union entre les pays africains et le monde en élevant le niveau de la sécurité aéroportuaire aux normes internationales. » Les projets comprennent l'équipement de tous les aéroports en systèmes de surveillance par caméra thermique et leur renforcement par des appareils scanner modernes qui répondent aux normes internationales, en particulier dans la détection des explosifs, qui seront acquis par le biais d'appels d'offres nationaux et internationaux. Il est, également, question du renforcement et de la numérisation des systèmes de surveillance vidéo au niveau de plusieurs aéroports, outre la réalisation et la rénovation des réseaux AEP, d'assainissement, des forages, des réservoirs d'eau et des réseaux de lutte contre l'incendie au niveau des



infrastructures aéroportuaires. A cela s'ajoute l'enregistrement d'études visant à protéger les aéroports de Chlef et d'El-Bayadh, contre les risques d'inondation. Selon le ministre, pour accompagner le développement rapide du transport aérien, il est nécessaire d'agrandir certaines structures aéroportuaires. À cet égard, des études pour l'extension des terminaux des aéroports de Tamanrasset, d'Oran et de Tebessa sont inscrites, ainsi que la mise à niveau de l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar, en plus d'un programme de renforcement de la flotte d'avions d'Air Algérie. Le ministre a également souligné l'importance d'améliorer la qualité des prestations fournis aux citoyens au niveau des aéroports, notant que lors de ses visites sur terrain, il a constaté « plusieurs lacunes liées à la performance et à la gestion de certaines installations » telles que « la mauvaise coordination entre les organisations de gestion des aéroports, les

compagnies de transport aérien et d'autres acteurs dans les aéroports » qui, selon lui, « affecte négativement la qualité des prestations fournis aux citoyens. » À cet effet, le ministre a souligné « la nécessité de mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour y remédier. Il a cité, notamment », « la réduction du temps de traitement des passagers au départ dans les aéroports, la réduction du temps de traitement des bagages à l'arrivée, l'amélioration de l'orientation et de l'information dans les aéroports, la fourniture de commodités telles que des sièges, des salles de prière, des installations pour les personnes aux besoins l'hygiène des lieux, ainsi que la révision du plafond des prix des produits consommables appliqués dans les aéroports. » Aussi, a-t-il appelé les institutions impliquées dans les projets inscrits « à les lancer » et « à les achever dans les délais fixés », exhortant les responsables du transport aérien à veiller

« à la formation des ressources humaines » et l'Agence nationale de l'aviation civile de « jouer le rôle de coordination entre les différents acteurs dans le domaine du transport aérien et à veiller à la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux de l'Algérie. » En parallèle, le ministre a mis en avant la nécessité d'améliorer la situation financière des opérateurs du transport aérien à travers l'utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication dans les différentes activités du transport aérien telles que la réservation des billets, l'enregistrement dans les aéroports, et le traitement des bagages, ajoutant que la réalisation de tous les objectifs fixés est tributaire de la convergence des efforts des acteurs du secteur du transport aérien. Sur un autre registre, le ministre a révélé que les 36 aéroports du pays ont enregistré, en 2023 environ 15,4 millions de passagers, dont 6,7 millions sur le réseau domestique et le reste sur le réseau international, dépassant les 14,3 millions enregistrés avant la pandémie du COVID-19 en 2019. Dans un autre contexte, le ministre a révélé que « 12 aéroports à travers le pays ont été mobilisés pour le transport des pèlerins devant accomplir le rituel du Hadj pour la prochaine saison, ajoutant que les préparatifs sont également en cours pour accueillir les visiteurs et les touristes durant la prochaine saison estivale. »

C. A.

JUSTICE ÉLECTRONIQUE

## « Une étape décisive » pour Abderrachid Tabi

« Le président de la République a insisté pour donner au secteur de la Justice tous les moyens lui permettant de faire face aux défis que rencontre le monde actuellement », a affirmé Abderrachid Tabi, ministre de la justice, garde des sceaux, lors de son intervention à l'occasion du soixantième anniversaire de la création de la Cour Suprême. Le ministre de la justice souligne, à son tour, la nécessité « d'impliquer tous les acteurs et intervenants pour faire de la numérisation du secteur de la justice une réussite totale, dont l'étape décisive est la justice électronique. » Il rappelle ainsi que le secteur de la justice, ayant été l'un des précurseurs de la numérisation de l'administration en Algérie, « a connu une avancée remarquable dans son parcours vers une numérisation complète et complémentaire du secteur de la justice. » « La réforme complète de la justice et sa numérisation est d'ailleurs l'un des 54 engagements du président de la République les plus importants et nous nous sommes appliqués à le mettre en œuvre, notamment grâce aux moyens conséquents qui ont été mis à la disposition du secteur », assure aussi Abderrachid Tebbi dans son discours. Toujours dans le même cadre, le ministre de la justice, garde des sceaux, a souligné que « la justice se doit d'être à l'écoute des justiciables et des préoccupations des citoyens, tout en veillant à assurer la sécurité judiciaire et à trancher les litiges dans des délais raisonnables. » Enfin, Abderrachid Tebbi rappelle que : « la justice est un levier pour l'ensemble de la société et veille à sa sécurité et à son développement. »

R. N.

BEM ET BAC

## Toutes les mesures prises pour le bon déroulement des examens

PAR ROSA CHAOUI

Le Directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, Mohamed Daifallah a affirmé, hier que « toutes les mesures avaient été prises pour assurer le bon déroulement des examens de fin d'année scolaire. » « Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de transition numérique, il a été renoncé pour la première fois au dépôt du dossier papier en se contentant des inscriptions numériques aux épreuves scolaires nationales (session juin 2024) qui se dérouleront du 3 au 5 juin pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du 9 au 13 du même mois pour le Baccalauréat », a précisé M. Daifallah dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a indiqué que les inscriptions « Zero papier », ont eu lieu « très tôt » cette année, soulignant que les parents de candidats « ont payé les droits d'inscription par voie électronique via la carte Edahabia d'Algérie Poste, à partir du 21 novembre 2023, avant de confirmer ces inscriptions en deuxième phase (21 décembre). » « Il s'agit, actuellement, de la troisième phase », a-t-il ajouté, rappelant que le ministère de l'Éducation nationale « a rouvert les deux sites d'inscription pour retirer les convocations à l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres à partir du 16 avril, sachant que l'opération se poursuivra jusqu'au 7 mai prochain ». Quant à l'opération de retrait des convocations pour les épreuves écrites des candidats

scolarisés et libres, le même responsable a indiqué qu'« elle interviendra durant la première semaine du mois de mai », ajoutant que « le début de retrait des convocations pour passer les épreuves du BEM est prévu le 5 mai, tandis que le retrait des convocations pour le BAC/session 2024 se fera à partir du 9 mai. » M. Daifallah a affirmé, concernant les procédures matérielles et techniques de ces deux examens, que l'Office nationale des examens et concours (ONEC) avait « arrêté les centres d'examen et s'est assuré de leur disponibilité ainsi que les conditions réglementaires et matérielles y afférentes, en effectuant des visites de terrain au niveau de tous les centres à travers le territoire national. » Il a souligné, « dans le même contexte, que la dernière étape consistera en l'organisation, dans les prochains jours, d'ateliers de formations au profits des encadrants des centres d'examens et de correction, dans le respect des spécificités de chaque région, notamment s'agissant de la climatisation ». Il a, par ailleurs, évoqué « les modifications introduites à l'examen d'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire, au volet organisationnel et pédagogique, conformément à la circulaire N 355 relative à l'organisation de cet examen durant l'année scolaire 2023/2024 ». M. Daifallah a précisé, dans ce cadre, que les modifications introduites consistent en « la réduction des jours de l'examen à 3 jours », à savoir les 12, 13 et 14 mai ».

R. C.

AFFAIRES RELIGIEUSES

## Belmehdi rencontre les représentants du secteur

« Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rencontré les représentants du Conseil national autonome des imams et des fonctionnaires du secteur avec lesquels il a évoqué les moyens de réaliser de nouveaux acquis pour les personnels du secteur », a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue vendredi au siège du ministère, « le conseil a été autorisé à organiser, dimanche 28 avril à Dar El Imam (Mohammadia), une Journée d'étude sur la teneur des lois 24-130 et 24-131, promulguées récemment », a précisé le communiqué, ajoutant que « le conseil a fait part de ses réserves concernant ces deux lois et soumis des propositions visant à approfondir la révision. » La rencontre a également été l'occasion de « poursuivre le travail conjoint en vue de réaliser de nouveaux acquis pour le secteur et ses personnels et de renforcer la synergie au service du pays pour préserver sa stabilité et conforter sa cohésion nationale », a conclu la même source.

R. N.

CAUSE PALESTINIENNE

# Goudjil dénonce la passivité de la communauté internationale

**Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a vivement dénoncé l'inaction de la communauté internationale face à la situation tragique que subit le peuple palestinien.**

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans un discours, prononcé en son nom par le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, chef de la délégation parlementaire algérienne participant à la 5<sup>e</sup> de la Conférence de « la Ligue des Parlementaire pour Al-Qods », ouverte vendredi à Istanbul (Turquie), Salah Goudjil a, également, dénoncé « la politique de deux poids deux mesures à l'égard de la cause palestinienne ». Dans son allocution, le Président du Conseil de la nation a affirmé que « la situation tragique dans la bande de Ghaza en Palestine meurtrie et opprimée a mis à nu la fragilité du système international actuel et la crédibilité de son système juridique. »

Un système « phagocyté par la politique des deux poids, deux mesures » au point de la « le transformer d'un mécanisme de pro-

tection et d'établissement de la paix et de la sécurité internationales en un outil de filouterie, de tyrannie et de justification du crime. »

Pour Salah Goudjil, la majorité des « organisations de la communauté internationale, malgré les crimes contre l'humanité commis à Ghaza, confondant la victime et du bourreau, tout en justifiant les dépassements des prétentions du bourreau » qualifiant « cette prise de position de grave dérive de ce système irresponsable. » Un système qui nécessite « une réforme globale » à même d'instaurer « un ordre mondial plus juste et plus équilibré, auquel l'Algérie a appelé et que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré lors de ses différentes rencontres. » « Cette démarche s'inscrit dans une approche globale et intégrée en tant qu'étape fondamentale pour le règlement des conflits et des questions en suspens, notamment la décolonisation et l'octroi du droit des peuples à l'autodétermination », a déclaré Salah Goudjil, réitérant la « position ferme de l'Algérie en faveur de la juste cause palestinienne et son soutien absolu au droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale. »

Dans cet ordre d'idées, Salah Goudjil souligne que « depuis son accession au statut de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie

œuvre à donner la parole aux peuples arabes et africains, notamment ceux sous occupation », ajoutant que la diplomatie algérienne « mène une course contre la montre pour consacrer son mandat au règlement de la question palestinienne conformément à la volonté du peuple palestinien » et « à poursuivre ses efforts en coordination avec les partenaires des pays arabes et musulmans et les membres du Mouvement des non-alignés pour accorder à la Palestine le statut de membre à part entière des Nations unies » et « faire en sorte que le Conseil de sécurité de l'ONU s'acquitte de sa responsabilité devant l'histoire. »

Le président du Conseil de la nation a rappelé que « le destin de toute puissance coloniale brutale est éphémère » citant en exemple la « Glorieuse Révolution de Libération menée par le valeureux Moudjahidine pour expulser le colonisateur français de la terre pure de l'Algérie. »

« Tel est « l'espoir qui nous entretenons avec la fin de l'illusion sioniste et l'établissement de l'Etat palestinien. »

« L'Algérie de novembre, qui se manifeste aujourd'hui dans l'Algérie nouvelle sous la direction du président de la République Abdelmadjid Tebboune, sera avec la Palestine, qu'elle soit injuste ou opprimée », conclut Salah Goudjil. Notons que la Conférence s'est déroulée en présence du président turc Recep Tayyip Erdogan.

R. R.

GHAZA

## Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.388 martyrs

«Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.388 martyrs et 77.437 blessés depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, «l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 32 martyrs et 69 blessés.»

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'«un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.»

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

LIBAN

## Deux martyrs dans une attaque de drone sioniste dans la Bekaa ouest

«Une attaque de drone sioniste contre une voiture sur la route de Maydoune-Sreira dans la Bekaa ouest dans l'est du Liban, a fait vendredi soir deux martyrs», a rapporté l'agence nationale de l'Information (ANI). Selon ANI également, un raid sioniste a eu lieu plus tôt dans le village de Kfarkila visant une maison qui a été complètement détruite. Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée le 7 octobre 2023, l'entité sioniste a intensifié ses agressions au Liban, principalement dans le sud, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

EN CISJORDANIE OCCUPÉE

## 20 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

«Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, 20 Palestiniens, dont une femme, des enfants et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée», a indiqué l'agence de presse Wafa. «Un grand nombre de Palestiniens ont été arrêtés dans les gouvernorats de Ramallah, El Khalil, Naplouse, Tulkarem, Jenine et El-Qods où une fille a été appréhendée avant d'être relâchée», souligne Wafa. «Ces arrestations ont été accompagnées d'abus contre les détenus et leurs familles, sans compter la destruction et le sabotage des maisons des Palestiniens et la saisie de leurs véhicules», ajoute la même source.

Le nombre total des arrestations depuis le 7 octobre s'est élevé à environ 8.480, souligne également Wafa, relevant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

R. N.

### SOUTIEN MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE DE WASHINGTON À L'ENTITÉ SIONISTE Erdogan clashe les USA

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, a réaffirmé vendredi soir que le soutien militaire et diplomatique des Etats-Unis à l'entité sioniste « ne fait qu'aggraver » la situation dans la bande de Ghaza, théâtre d'une agression génocidaire depuis près de sept mois. « Avec leur soutien inconditionnel tant militaire que diplomatique (à l'entité sioniste), les Etats-Unis ne font qu'aggraver la situation dans la bande de Ghaza et l'extension du conflit », a déclaré M. Erdogan lors d'une conférence tenue à Istanbul. Le chef de l'Etat turc a dénoncé, dans ce contexte, le programme d'aide militaire à l'entité sioniste d'un montant de 25 milliards de dollars, récemment approuvé par le Sénat américain et approuvé par le président Joe Biden. « L'approbation de ce montant financier au moment où près de 35.000 personnes ont été impitoyablement assassinées à Ghaza, est une confirmation claire de nos déclarations », a dit M. Erdogan. Par ailleurs, le président Erdogan considère comme « une grande honte » et « une grande injustice », qui selon lui « doit être corrigée de toute urgence », que la Palestine ne puisse pas devenir membre à part entière des Nations unies, faisant référence au veto des Etats-Unis. « la semaine passée, à un projet de résolution, présenté par l'Algérie, sur l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine l'ONU. Douze pays ont voté en faveur de cet texte », rappelle-t-on. Le président turc a estimé qu'« avec cette décision, Washington ignore la volonté non seulement du peuple palestinien, mais aussi celle des autres Etats ».

R. N.

MANIFESTATIONS CONTRE L'AGRESSION SIONISTE À GHAZA

## Le sursaut des campus européens

PAR RAYAN NASSIM

«Les manifestations contre l'agression génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza ont gagné les universités européennes au moment où un vaste mouvement de solidarité avec le peuple palestinien se déroulait dans les campus américains», a rapporté samedi l'agence de presse Wafa.

En France par exemple, selon Wafa, un certain nombre d'étudiants ont manifesté à l'intérieur du bâtiment de l'université de Sciences Po dans la capitale Paris pour dénoncer les violations de l'occupation contre le peuple palestinien, en scandant des slogans pro-palestiniens, et en hissant le drapeau palestinien sur les fenêtres et au-dessus de l'entrée du bâtiment.

Certains de ces manifestants ont déployé le keffieh noir et blanc qui est devenu un symbole de solidarité avec Ghaza. De plus, les manifestants ont demandé à l'administration de l'université de « condamner » les actions de l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne qui fait face à des massacres sauvages depuis le 7 octobre 2023. Et en Grande-Bretagne, chaque samedi, des manifestations de soutien à Ghaza ont lieu, à Londres et dans d'autres villes, ou des dizaines de personnes descendent dans la rue pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien. Matt Beach, directeur du Centre politique britannique de l'Université de Hull, a déclaré dans un communiqué de presse que l'une des raisons pour lesquelles les manifestations violentes sur les campus britanniques ont diminué, par rapport à ce qui se passe aux

Etats-Unis, «est que la majorité des manifestations en Grande-Bretagne sont pro-palestiniennes et se déroulent tous les samedis.» «Des dizaines d'étudiants de l'Université de Londres ont manifesté en solidarité avec Ghaza, emboitant le pas à leurs collègues étudiants américains», a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, dans la capitale allemande, Berlin, la police a enlevé les tentes installées par les manifestants devant le Parlement, a forcé ces derniers à s'éloigner et a fermé la zone environnante pour empêcher d'autres manifestations d'avoir lieu.

«Les activistes ont installé le camp le 8 avril, lorsque la Cour internationale de justice (CIJ) a commencé à examiner une plainte du Nicaragua contre l'Allemagne, pour avoir fourni une aide militaire à l'entité sioniste», rappelle Wafa. Aux Etats-Unis, rappelle-t-on, de Los Angeles à Atlanta, d'Austin à Boston, en passant par Chicago, le mouvement d'étudiants américains solidaire avec la cause palestinienne s'est généralisé après être parti il y a plus d'une semaine de l'Université Columbia à New York, pour toucher les universités les plus prestigieuses au monde, telles Harvard, Yale ou encore Princeton. Des centaines d'étudiants ont installé des tentes sur leurs campus, pour dénoncer le soutien militaire des Etats-Unis à l'entité sioniste et la catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza, victime d'agressions sionistes barbares depuis le 7 octobre dernier et qui a fait jusque-là, au moins 34.388 martyrs et 77.437 blessés.

R. N.

# MIDI

## MIDI-AUTO

AUTO EXPO 2024

# L'incontournable salon de l'automobile d'Alger revient cet été

*La Société Algérienne des Foires et d'Exportation (SAFEX) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les participants au Salon international de l'automobile « Auto Expo 2024 », qui se tiendra du 9 au 15 juillet prochain.*



AUTO EXPO 2024

# L'incontournable salon de l'automobile d'Alger revient cet été

La Société Algérienne des Foires et d'Exportation (SAFEX) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les participants au Salon international de l'automobile « Auto Expo 2024 », qui se tiendra du 9 au 15 juillet prochain.

Considéré comme l'un des événements phares du calendrier national, « Auto Expo » attire chaque année un large public de passionnés d'automobile et de professionnels du secteur, affirme le communiqué de SAFEX. L'édition 2024 promet d'être encore plus riche et plus diversifiée, avec la participation de nombreux constructeurs et équipementiers automobiles venus d'Algérie et d'ailleurs. De plus, il coïncide avec le retour des concessionnaires automobiles agréés et la reprise de la commercialisation des véhicules neufs. En effet, 12 concessionnaires de véhicules touristiques et utilitaires ont été agréés au 31 décembre dernier, et ce nombre devrait



augmenter dans les mois à venir. La nouvelle liste des concessionnaires agréés sera dévoilée

**Auto Expo 2024 : Faut-il s'attendre à des réductions sur les prix des voitures ?**

Le retour du Salon de l'automobile est également motivé par le retour des importations et la relance de la fabrication locale, notamment avec l'arrivée de la marque italienne Fiat. De nombreux véhicules sont attendus sur le marché algérien dans les prochaines semaines, et le salon sera l'occasion idéale pour les concessionnaires de les présenter au public.

Enfin, les clients automobiles attendent avec impatience des réductions importantes lors de ce salon. Les Algériens étaient habitués dans le passé aux plus grosses promotions et au dévoilement de nouveaux modèles, et ils espèrent que cette édition 2024 sera à la hauteur de leurs attentes. Le salon sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir les dernières nouveautés en matière de véhicules, d'équipements et d'accessoires automobiles. Ils pourront également assister à des démonstrations, des conférences et des ateliers thématiques.

KIA ET HYUNDAI

## Un meeting pour un retour en Algérie des marques coréennes



Le secteur automobile algérien s'apprête à vivre des bouleversements majeurs avec la potentielle annonce de l'arrivée imminente des marques coréennes Hyundai et Kia.

Après une absence de plusieurs années, ces deux géants de l'industrie automobile feront-ils leurs apparitions à nouveau ? Jusqu'à présent absents de la scène automobile en Algérie, Kia et Hyundai amorcent leur retour.

Cette démarche marque une étape-clé dans la diversification des offres automobiles dans notre pays. Une rencontre clé s'est tenue le 8 avril, où le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun. L'objectif était d'examiner les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale, notamment dans le

domaine de l'industrie automobile et d'autres secteurs tels que : L'électronique ; L'électroménager. Les deux pays ont toujours entretenu des relations fortes, et cette collaboration vise à favoriser le transfert de technologies.

**Un tournant pour l'industrie automobile algérienne ?**

L'ambassadeur sud-coréen a souligné le rôle actif de l'Algérie en Afrique en termes d'exportation et d'opportunités d'investissement. De nombreuses entreprises sud-coréennes ont déjà investi en Algérie depuis la signature du partenariat stratégique entre les deux pays en 2006. L'Algérie est considérée comme un marché attractif pour les deux constructeurs automobiles, Hyundai et Kia.

Les marques coréennes avaient déjà conquis des parts de marché importantes en Algérie avant leur absence. Le ministre de l'Industrie a dernièrement inspecté les usines de GMI (Global Motors Industries de Hyundai Trucks) et Gloviz (Kia) à Batna. Malheureusement, ces deux entités, spécialisées dans l'assemblage de véhicules, sont à l'arrêt depuis 2019. Leur réactivation était prévue pour mars dernier. De même, l'usine d'assemblage de véhicules Hyundai (CIMA) à Tiaret entend revenir dans la course à la production automobile. L'arrivée prochaine des voitures coréennes sur le marché algérien promet de stimuler la concurrence, d'élargir les choix des consommateurs et de contribuer à la diversification du secteur automobile du pays.

## L'Arrivée Massive de Geely Ébranle le Marché

Une onde de choc traverse le marché automobile algérien avec l'annonce par Geely de l'importation massive de 39 000 voitures via ses 21 agents agréés. Cette initiative ambitieuse pour 2023, marque à la fois une expansion significative pour le constructeur chinois Geely et un potentiel bouleversement des prix dans le secteur.

**Geely et sa Conquête du Marché Algérien**

Lors d'une cérémonie dédiée à ses agents agréés, Geely a dévoilé ses plans pour l'année 2023, faisant ainsi un grand pas vers le marché automobile algérien. L'entreprise prévoit d'importer pas moins de 39 000 voitures via ses 21 agents présents à travers tout le territoire algérien. Cette annonce intervient à la suite de l'obtention de l'autorisation finale du ministère de l'Industrie accordée à Sodivem pour l'importation des voitures Geely, avec un investissement prévisionnel colossal de 441 545 133 dollars. Geely, huitième constructeur automobile mondial et un acteur clé sur la scène internationale, étend son influence bien au-delà du marché asiatique. La marque a récemment conquis l'Europe en commercialisant diverses marques renommées telles que Volvo et Lotus. Avec sa réputation de produire des véhicules modernes, pratiques et respectueux de l'environnement, Geely s'impose comme un choix attractif pour les consommateurs soucieux de leur budget et de l'écologie.

**L'Arrivée Imminente des Premiers Modèles**

Dès décembre, les premiers modèles Geely feront leur apparition sur le marché algérien, offrant aux consommateurs une alternative compétitive en termes de prix et de qualité. Parmi les modèles phares, on trouve la GX3 Pro, appréciée pour son design élégant et ses caractéristiques technologiques avancées, ainsi que d'autres véhicules populaires comme la Coolray et la Emgrand.

L'expansion de Geely en Algérie ne s'arrête pas là. La société a pour projet d'étendre davantage son réseau d'agents à travers le pays. Cette expansion massive est perçue par de nombreux observateurs, dont Adel Ben Sassi, président du regroupement mécanique, comme une prémisses d'une possible réduction significative des prix des voitures sur le marché.

Selon les principes fondamentaux de l'offre et de la demande, l'introduction de nouveaux modèles et marques sur le marché devrait inévitablement entraîner une baisse des prix, les rendant plus abordables pour le citoyen moyen. C'est du moins ce qu'indique le média spécialisé Sayarat Live.

AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

# BAIC et Geely Auto dévoilent leurs Armes

Le marché automobile algérien s'apprête à vivre une transformation majeure avec l'arrivée de nouveaux modèles de deux constructeurs automobiles de renom, BAIC et Geely Auto. Cette annonce marque un tournant dans le secteur automobile du pays et ouvre de nouvelles opportunités pour les consommateurs algériens à la recherche de véhicules de qualité et abordables.

**BAIC : L'Émergence de Nouveaux Modèles**

Aujourd'hui, lors d'une présentation exceptionnelle, le représentant du constructeur automobile chinois BAIC a dévoilé la liste des modèles qui seront prochainement commercialisés en Algérie. Parmi les véhicules annoncés, nous retrouvons le X35, le U5 Plus, le X7, le BJ40, et le X55. Chacun de ces modèles apporte un ensemble unique de caractéristiques et d'innovations au marché automobile algérien. L'une des annonces les plus significatives est l'intention de BAIC de construire une usine d'assemblage dans la wilaya de Batna. Cette usine locale permettra au constructeur chinois de produire ses véhicules en Algérie, renforçant ainsi sa présence sur le marché et contribuant au développement de l'industrie automobile nationale.

Les modèles X35, U5 Plus, X7, BJ40, et X55 de BAIC offrent une nouvelle perspective sur le marché automobile algérien. Ils sont conçus pour répondre aux besoins diversifiés des consommateurs, avec un accent particulier sur la qualité, la performance et la sécurité.

**Geely Auto : Un Nouveau Joueur avec de Grands Projets**

Dans un événement tout aussi remarquable, le distributeur exclusif agréé SARL Sodivem a officiellement lancé la marque



Geely Auto en Algérie. Cette célébration a eu lieu lors d'une soirée prestigieuse à l'hôtel Marriott à Alger, où SARL Sodivem a dévoilé sa vision pour l'avenir de Geely en Algérie.

La gamme de véhicules Geely destinée au marché algérien en 2024 a été dévoilée lors de cette soirée. Parmi les modèles phares, citons la Geely Emgrand et le SUV de taille moyenne Geely Staray. Ces véhicules sont conçus pour offrir des performances exceptionnelles, un design moderne et des technologies de pointe, répondant ainsi aux attentes des consommateurs algériens.

La Geely GX3PRO, en particulier, se démarque par son expérience de conduite unique,

ses fonctionnalités avancées et son design élégant. Avec des prix débutant à 1 970 000 Dinars Algériens, elle offre une option abordable pour ceux qui recherchent un véhicule de qualité à un prix compétitif.

**L'Algérie Embrasse l'Innovation Automobile**

L'arrivée de BAIC et de Geely Auto en Algérie témoigne de l'ouverture du pays à l'innovation automobile et à de nouvelles opportunités. Ces constructeurs apportent non seulement une gamme de modèles diversifiée, mais également un engagement envers la qualité, la performance et la satisfaction du client.

Les consommateurs algériens peuvent désormais envisager une nouvelle ère de choix auto-

mobiles passionnants et abordables. Alors que BAIC et Geely Auto se préparent à écrire un nouveau chapitre de l'histoire automobile algérienne, les attentes sont élevées, et les perspectives sont prometteuses pour les amateurs de voitures dans tout le pays.

L'Algérie embrasse cette vague d'innovation automobile avec enthousiasme, et l'avenir s'annonce radieux pour le secteur automobile du pays. Les consommateurs sont invités à explorer ces nouvelles options et à vivre une expérience de conduite exceptionnelle avec les véhicules BAIC et Geely Auto. La route vers l'avenir automobile en Algérie s'annonce prometteuse, avec une offre diversifiée de véhicules de haute qualité à portée de main.

# Le réchauffement climatique associé à plus de 500.000 AVC chaque année

*Plus de 500.000 décès par accident vasculaire cérébral (AVC) dans le monde pourraient être liés au réchauffement climatique chaque année.*

Plus de 500.000 décès par accident vasculaire cérébral (AVC) dans le monde pourraient être liés au réchauffement climatique, chaque année, conclut cette étude de modélisation, menée par une équipe d'épidémiologistes de l'Université Central South de l'hôpital Xiangya (Changsha, Chine). De nouvelles données, présentées dans la revue *Neurology*®, qui confirment l'association entre l'incidence des AVC et des températures inférieures, tout autant que supérieures aux températures optimales.

Précisément, la plus grande partie de cette augmentation d'incidence des AVC apparaît ici associée aux températures inférieures aux températures optimales, même si une augmentation significative des AVC est également associée au réchauffement



climatique. Les chercheurs notent, qu'à des températures plus basses, les vaisseaux sanguins se contractent, augmentant ainsi la tension artérielle. Or l'hypertension artérielle est un facteur de risque d'accident vasculaire cérébral. Des températures plus élevées provoquent une déshydratation, qui affecte les taux de cholestérol et entraîne un ralentissement du flux sanguin, ce qui peut également accroître le risque d'AVC.

L'un des auteurs principaux, le chercheur Quan Cheng précise que cette augmentation des AVC liée aux changements va tout particulièrement affecter les personnes plus âgées et/ou vivant dans les régions défavorisées en matière de soins de santé.

L'étude analyse 30 années de dossiers de santé sur plus de 200 pays et territoires, prenant en compte le nombre de décès par AVC, le fardeau de l'invalidité associée, et

bien sûr l'estimation des températures. L'analyse révèle que :

- sur l'année 2019, 521.031 décès par AVC peuvent être ainsi associés à des températures non optimales ;
- sur cette même année, 474.002 de ces décès sont associés à de « trop basses » températures ;
- 9,4 millions d'années de vie avec incapacité liée à un AVC sont également associées à des températures non optimales ;
- le taux de décès par AVC attribuable aux changements de température chez les hommes s'élève à 7,7/100.000, vs 5,9/100 000 chez les femmes ;
- l'Asie centrale présente le taux de mortalité par AVC le plus élevé, soit 18/100.000.

« Il faut poursuivre les recherches pour préciser l'impact des changements de température non seulement sur l'incidence de l'AVC mais sur toutes les grandes causes de décès et d'invalidité ».

Et, bien sûr, réduire ces menaces avec des politiques de santé plus efficaces qui s'attaquent aux causes du changement climatique.

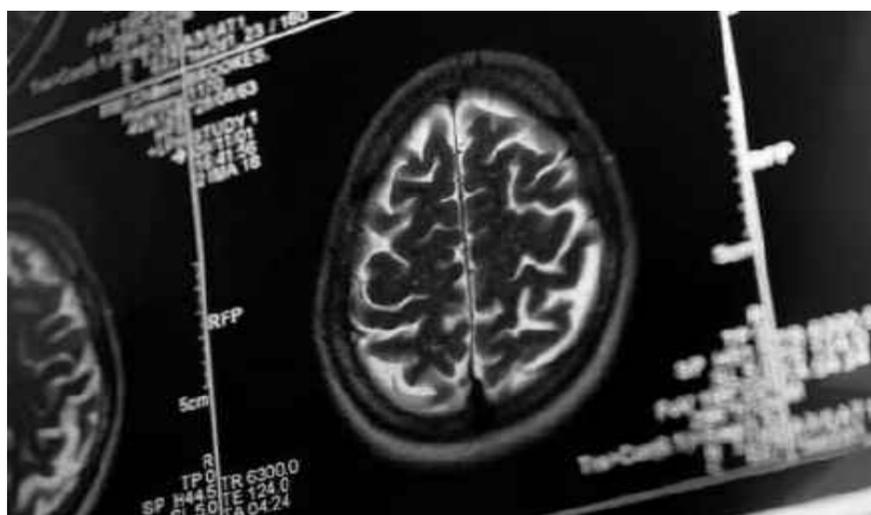
## TROUBLES NEUROLOGIQUES

### Des nanoparticules magnétoélectriques pour réveiller les zones lésées

Maux de tête, lésions cérébrales traumatiques, épilepsie, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et plus encore, ce type de stimulation non invasive qui fait déjà l'objet de nombreuses recherches, promet un très large spectre d'indications dans le traitement des troubles neurologiques.

Cette forme de stimulation magnétique, développée par des neurologues de l'Université de l'Indiana, et documentée dans la revue *Neurotherapeutics*, utilise un nouveau type de nanoparticules magnétoélectriques qui peuvent être délivrées à une partie spécifique du cerveau à l'aide d'un champ magnétique. Ensuite, une onde magnétique est émise pour stimuler l'activité neuronale dans cette partie lésée ou dysfonctionnelle du cerveau. Bref, une stimulation hyperciblée.

La méthode est non invasive mais stimule la fonction cérébrale profonde et est, selon ces données, plus efficace que les méthodes traditionnelles de stimulation cérébrale. L'auteur principal, le Dr Xiaoming Jin, PhD, professeur agrégé d'anatomie, de biologie cellulaire et de physiologie décrit la stimulation cérébrale comme un des grands axes d'espoir et de progrès dans le traite-



ment des maladies neurologiques, avec un impact futur important à la fois pour les médecins et leurs patients.

**La perspective prometteuse d'une thérapie non invasive, non médicamenteuse et presque « universelle »**

Quel mécanisme ? Lorsqu'une personne subit une lésion cérébrale, une lésion nerveuse ou une neurodégénérescence, comme dans le cas de l'épilepsie ou encore d'une lésion cérébrale traumatique, les dommages au cerveau peuvent

entraîner une perte de nerfs et/ou de neurones et le développement d'une hyperexcitabilité qui sous-tend le développement de troubles et de symptômes neurologiques tels que la douleur neuropathique et l'épilepsie. Le traitement conventionnel consiste alors principalement à tenter d'inhiber directement l'hyperexcitabilité. Ici, les scientifiques « s'attaquent » directement à la perte de tissu cérébral, qui contraint le système nerveux à compenser en travaillant plus fort, et donc cherchent à stimuler l'activité de la zone lésée. Une stimulation par nanoparticules

magnétoélectriques : ces particules sont délivrées à la zone ciblée du cerveau à l'aide d'un champ magnétique. Ensuite, une onde magnétique vient stimuler l'activité neuronale dans la zone ciblée. La méthode, non invasive, stimule la fonction cérébrale profonde sans nécessiter de manipulation génétique (comme l'optogénétique). Ce nouveau type de nanoparticule permet de stimuler efficacement le cerveau sans faire de procédures invasives, expliquent les auteurs.

« Nous injectons la nanoparticule sous forme de solution dans la veine, puis nous l'orientons vers n'importe quelle partie du corps, dont la tête... ». Cette méthode, encore au stade expérimental, mais prometteuse, car non invasive, non médicamenteuse et presque « universelle », est le résultat de 5 années de travail de l'équipe, avec des collègues de nombreux instituts de recherche américains.

*Source : Neurotherapeutics 15 June 2021 DOI: 10.1007/s13311-021-01071-0 In Vivo Wireless Brain Stimulation via Non-invasive and Targeted Delivery of Magnetolectric Nanoparticles*

CONSTANTINE

# Ouverture de la cinquième édition du festival national universitaire "Cirta Show"

*La 5e édition du festival national Cirta Show, dédiée au One man show et organisée cette année en l'honneur du comédien Antar Hellal, a été ouverte, jeudi après-midi, à la Faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Boubnider (Constantine 3).*

Le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Azzedine Rebiga, a indiqué, lors d'une allocution d'ouverture de cette manifestation culturelle, qui s'est poursuivie jusqu'au 27 avril dans l'amphithéâtre de la faculté, en présence de cadres universitaires et d'artistes, que ce festival "vise à sensibiliser les étudiants et le public au patrimoine culturel et artistique du pays et à renforcer et à approfondir le sentiment d'appartenance à la communauté nationale".

L'université algérienne, "en tant que véritable réservoir de jeunes énergies, contribue de manière significative, en accueillant de tels festivals culturels et en les pérennisant, à la découverte de jeunes talents en leur offrant la possibilité d'exprimer leur talent", a ajouté, M. Rebiga.

Le directeur des œuvres universitaires Constantine-Ain El Bey, Farès Benkhelifa, structure initiatrice du festival, a indiqué que 49 vidéos de One man shows ont été reçues, parmi lesquelles 21 ont été sélectionnées



par un jury présidé par l'artiste Hakim Dekkar pour participer à cette nouvelle édition.

Faisant également savoir que les noms des lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, M. Benkhelifa a souligné que cette édition comprendra des ateliers de formation pour les étudiants universitaires afin de leur donner l'occasion de développer leurs compétences et d'améliorer leurs capacités artistiques et créatives, à la faveur de leur interaction avec des artistes profes-

sionnels et des spécialistes dans ce domaine.

Pour sa part, le comédien Antar Hellal, remerciant sur ce ton humoristique qui lui sied à merveille, les organisateurs d'avoir "pensé à l'honneur de (son) vivant", a fait part de son "entière disponibilité à donner un coup de main aux étudiants de l'université de Constantine 3 pour développer et affiner leurs talents".

A cette occasion, une chorégraphie a été exécutée par les étudiants sous le titre "Une terre qui ne meurt jamais",

conçue par Ramzi Defous, au cours de laquelle les souffrances des Palestiniens ont été symbolisées, tout comme la position de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie.

TIZI-OUZOU

## Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et deux autres ont été blessées vendredi dans un accident de la circulation, survenu suite à un dérapage d'un véhicule qui s'est renversé au lieu-dit Les Toumis, dans la commune de Draâ Ben-Khedda, à l'ouest de Tizi-Ouzou, a annoncé le groupement local de la Gendarmerie nationale.

Le corps sans vie de la victime (un homme âgé de 32 ans), ainsi que les deux blessés ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la même localité. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on ajouté de même source.

TISSEMSILT

## Tous les indices du secteur du travail, de l'emploi et sécurité sociale sont positifs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé, jeudi à Tissemsilt, que tous les indices de son secteur dans cette wilaya "sont positifs".

Le ministre a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection, que ces acquis sont le fruit d'une dynamique économique dans la wilaya dans différents secteurs d'activité, à la faveur du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce qui s'est répercuté positivement sur le secteur

de l'emploi en générant des postes de travail pour les jeunes. M. Bentaleb a appelé, dans ce cadre, les responsables des instances du secteur dans la wilaya à préserver ces acquis et à fournir davantage d'efforts dans tous les domaines du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Il a également suivi, dans le cadre de cette visite, des exposés sur plusieurs instances relevant de son département ministériel, dont le bilan du secteur dans la wilaya et des exposés sur les plateformes et services électroniques de nombre de directions et sur le taux de concrétisation du projet de

numérisation de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (Cnas), de la Caisse nationale de retraite (CNR), de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph), ainsi que l'Agence de wilaya de l'emploi.

Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Tissemsilt où il devra inaugurer le nouveau siège de l'antenne du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et inspecter les sièges des agences de la Cnas et de la CNR.

ENTREPRISE

# Examen des opportunités de coopération entre Sonelgaz et l'Agence française de développement

Le P.-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi à Alger, la Directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD) pour l'Afrique du Nord, Mme Cécile Couprie, avec laquelle il a examiné les opportunités de coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué du groupe.

La réunion, qui s'est déroulée à la Direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants du Groupe et de la représentante de l'AFD en Algérie, intervient "dans le cadre du soutien du partenariat étranger de Sonelgaz et de la promotion de sa stratégie de développement à l'échelle internationale", ajoute le communiqué.

A cet effet, M. Adjal a exprimé l'intérêt accordé par le Groupe au renforcement de la coopération avec l'AFD, pour le développement d'études et de solutions en matière de stockage d'énergie, de développement de l'hydrogène vert et de numérisation des réseaux.

Il a souligné, dans ce sens, la forte capacité de production d'électricité de l'Algérie, laquelle représente, selon lui, "un grand défi pour le groupe en termes de méthodes de conversion



d'énergie, à travers l'élaboration d'un modèle efficace de consommation d'énergie, d'autant que les capacités de production dépassent de loin les moyennes de consommation".

D'autre part, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le projet d'exportation de l'électricité vers l'Italie par voie maritime, un projet dont la réali-

sation nécessite des partenaires étrangers pour assurer le financement au titre d'un partenariat respectant le principe gagnant-gagnant, selon le communiqué.

De son côté, Mme Couprie a exprimé l'importance accordée par l'AFD à la coopération avec Sonelgaz dans tous les volets proposés, soulignant que

l'Europe est considérée parmi les régions nécessitant le plus d'énergie aussi bien le gaz que l'électricité.

Elle a salué, en outre, "la crédibilité et le grand sérieux" caractérisant le Groupe, qui en fait, selon elle, "un partenaire important" pour l'Agence française, conclut la même source.

VOITURES ÉLECTRIQUES

## Les intentions d'achat stagnent en Europe et en Amérique du Nord

Les conducteurs sont toujours plus enclins à acheter une voiture électrique en Chine, tandis que les intentions d'achat stagnent en Europe et en Amérique du Nord, début 2024, selon un sondage publié par un cabinet d'étude. En Chine, 97% des conducteurs se disent « prêts » à acheter un véhicule 100% électrique, marquant une augmentation significative par rapport aux enquêtes précédentes (73% en 2019, 85% en 2021).

Ces intentions restent, cependant, stables en Europe (43% en 2024, contre

42% en 2021) comme aux Etats-Unis (35%, comme en 2021).

Ce sondage a été réalisé en ligne par le cabinet d'étude Alix Partners auprès de 9.000 personnes dans huit pays entre le 28 mars et le 10 avril.

Interrogés sur leurs réticences face à cette technologie, les conducteurs européens placent en premiers la durée de vie de la batterie (40%), le nombre de points de charge (38%), l'autonomie (38%) et le temps de recharge (37%). Les conducteurs chinois s'inquiètent, notamment, moins

du manque de points de recharge et du temps de recharge.

Si l'UE a prévu d'interdire la vente de voitures thermiques à l'horizon 2035, le rythme de hausse des ventes de voitures électriques s'est affaibli ces derniers mois. En mars, 13% des automobiles immatriculées étaient électriques, contre 14,6% sur toute l'année 2023. Alors que le Salon de l'automobile de Pékin a ouvert ses portes jeudi, « la Chine confirme tout son potentiel devant l'Europe et les Etats-Unis, aussi bien concernant l'appétit des

consommateurs que la pertinence de l'offre des constructeurs », souligne le cabinet d'étude.

En pleine offensive en Europe, de nombreuses marques chinoises voient leur notoriété augmenter même si, partie de zéro, elle reste faible par rapport à celle des constructeurs historiques.

Le prix de ces véhicules chinois, souvent inférieur à leurs équivalents européens, est le principal critère pour les consommateurs européens, note la même source.

ENERGIE

## Le cuivre, « roi des métaux verts », dépasse les 10.000 dollars la tonne

Le prix du cuivre, métal phare de la transition énergétique, a dépassé, vendredi, 10.000 dollars la tonne pour la première fois depuis deux ans grâce à une demande qui s'accélère pour une production limitée.

Le métal rouge est particulièrement

sous le feu des projecteurs depuis l'offre de rachat hostile du géant BHP sur son rival Anglo American, qui donnerait naissance, si elle se concrétise, à la plus grande société minière et productrice de cuivre au monde.

Depuis fin février, le cours du cuivre a

gagné près de 18%, galvanisé par les craintes d'un important déficit sur le marché mondial. Vendredi, il a grimpé jusqu'à 10.033,50 dollars avant de retomber un peu.

En parallèle, l'offre souffre d'une combinaison de grèves, tensions géo-

politiques, nouvelles réglementations ou encore baisse des rendements de gisements vieillissants.

Le spectre de pénuries avait déjà propulsé le métal rouge à un sommet historique en mars 2022, soit à 10.845 dollars la tonne.

DROITS DE L'HOMME

# Un rapport américain épingle sévèrement le Maroc

*Un rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'Homme dresse un sombre tableau de la situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental occupé, énumérant de nombreuses violations enregistrées en 2023.*

**P**articulièrement critique à l'encontre des autorités marocaines, le rapport pointe une série de violations liées au non-respect des droits de l'homme, rapportant notamment des cas de torture en détention, de traitements cruels, inhumains ou dégradants de la part de membres des forces de sécurité à l'égard des manifestants pour l'indépendance du Sahara occidental. Selon le rapport, pendant l'année 2023, les autorités marocaines ont restreint la liberté d'expression, de réunion et d'association, emprisonné des journalistes et des militants des droits de l'homme, recouru aux menaces, au harcèlement et à une force excessive contre des manifestants pacifiques, ainsi qu'à la torture pour obtenir des aveux.

« Les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG) ont reçu des rapports faisant état de mauvais traitements infligés à des personnes placées en détention. Le ministère public a reçu six plaintes pour torture et 47 plaintes pour violence excessive au cours du premier semestre », détaille le rapport du Département d'Etat américain. Le document relève également des accusations sur les traitements dégradants réservés par les responsables de sécurité marocains aux manifestants indépendants sahraouis qui revendiquaient la libération des prisonniers politiques, regrettant que les autorités aient « rejeté les plaintes concernant les abus au Sahara occidental ». Le rapport déplore, en outre, que « les enquêtes sur les abus commis par la police, les forces de sécurité et dans les centres de détention aient manqué de transparence », affirmant que ces enquêtes « se sont souvent heurtées à de longs retards et à des obstacles procéduraux qui ont contribué à l'impunité ».

S'appuyant sur des données d'ONG et d'associations locales, le rapport soutient que « la police arrête parfois des personnes sans mandat » et que « certains procès sont politisés », notamment lorsqu'il s'agit du Sahara occidental ou de la monarchie. « Comme les années précédentes, les ONG ont affirmé que la corruption et l'influence extrajudiciaire affaiblissent l'indépendance de la justice », ajoute le rapport, soulignant que les ONG ont fait part de leurs préoccupations quant aux garanties d'un procès équitable dans certaines affaires très médiatisées. Le document du département d'Etat américain rapporte, aussi, des violations des droits de l'homme perpétrées par des responsables de sécurité contre des sahraouis, y compris des détentions arbitraires. « Amnesty International et Transparency International ont signalé des restrictions arbitraires persistantes sur les droits à la liberté de réunion et d'association pacifiques, en particulier pour les personnes soutenant l'indépendance du Sahara occidental », note le rapport, affir-



mant que les autorités marocaines d'occupation « rejettent systématiquement les demandes d'enregistrement des groupes sahraouis de défense des droits humains ». Dans le même registre, plusieurs organisations indépendantes et certaines ONG de défense des droits de l'homme au Sahara occidental ont déclaré que ces dernières années, la soumission de demandes de permis pour organiser des manifestations avait diminué parce que la police les accordait rarement.

Le rapport du département d'Etat américain rappelle, en outre, que, pour la huitième année consécutive, le Haut commissaire des droits de l'Homme n'était pas autorisé à effectuer de visites au Sahara occidental, alors que le Maroc a entamé, le 1er janvier, un mandat de trois ans à la tête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. « Le gouvernement marocain n'a pas adressé d'invitations permanentes aux titulaires de mandats au titre des procédures spéciales de l'ONU. Le gouvernement a également continué à reporter ou à ne pas répondre aux demandes de visite du rapporteur spécial des Nations Unies sur le handicap et du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire », déplore le rapport.

De nombreuses autres atteintes à la liberté d'expression et de la presse sont répertoriées dans ce rapport, mettant en lumière les arrestations et la condamnation à de la prison de journalistes, ainsi que l'usage

des lois antiterroristes pour poursuivre des personnes qui expriment des opinions dissidentes.

Le rapport cite le cas de Saïd Boukioud, condamné à cinq ans de prison pour avoir exprimé sur Facebook sa désapprobation de la décision du roi de normaliser les relations avec l'entité sioniste.

Le rapport américain explique s'appuyer sur les informations d'organisations nationales et internationales, dont Amnesty International, qui ont tous critiqué les poursuites pénales contre les journalistes et les poursuites en diffamation, des lois que le régime marocain utilise pour restreindre les groupes de défense des droits humains indépendants, la presse et les médias sociaux. « Des ONG, dont l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), Amnesty International et des organisations sahraouies, ont continué à affirmer que le gouvernement avait emprisonné des personnes pour leurs activités ou convictions politiques en utilisant des accusations fallacieuses d'activités d'espionnage ou d'agression sexuelle », souligne le rapport qui cite les cas des journalistes Soulaïmane Raïssouni, Omar Radi et Imad Stitou, ainsi que le cas de l'avocat, militant des droits de l'homme et ancien ministre des Droits de l'Homme, Mohamed Ziane. Selon le rapport du département d'Etat américain, Amnesty International et Human Rights Watch (HRW) ont mis

en lumière de nombreux cas dans lesquels la liberté d'expression a été restreinte. « Le gouvernement a imposé des procédures strictes limitant les rencontres des journalistes avec des représentants d'ONG et des militants politiques. Les journalistes étrangers devaient demander l'accord du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports avant de rencontrer des militants politiques. L'autorisation n'était pas toujours accordée », affirme le rapport qui rappelle l'expulsion par la police marocaine des journalistes Quentin Müller et Thérèse Di Campo du magazine d'information français Marianne, après les avoir arrêtés à leur hôtel à Casablanca. Le rapport relève, par ailleurs, le recours par les autorités marocaines aux menaces, au harcèlement et à la surveillance, notamment des militants des droits humains, signalant une utilisation « généralisée » de logiciels espions et de technologies de surveillance par le gouvernement marocain. En mars 2023, six militants marocains ciblés par le logiciel espion Pegasus se sont joints à un recours collectif en Californie contre le fabricant du logiciel, NSO Group, précise le rapport. De même, les atteintes à la liberté de circulation sont pointées dans ce même rapport, citant le cas du militant des droits humains Abdellatif el-Hamamouchi, empêché de se rendre à Sarajevo pour assister à une conférence universitaire, et celui du défenseur des droits humains et universitaire Maati Monjib restait sous le coup d'une interdiction de voyager datant d'octobre 2021, dépassant la durée d'un an autorisée par la loi et celui de Asmae Moussaoui, épouse du journaliste incarcéré Taoufik Bouachrine, qui s'est vu interdire de quitter le Maroc et s'est vu confisquer son passeport. Sur un autre plan, le rapport fait remarquer que « bon nombre des régions les plus pauvres du pays, en particulier la région rurale du Moyen Atlas, étaient majoritairement amazighes et présentaient des taux d'analphabétisme supérieurs à la moyenne nationale. Les services gouvernementaux de base faisaient défaut dans cette région et restaient sous-développés ». Pour conclure, le document souligne que « des rapports récurrents faisaient état de corruption au sein du gouvernement » et que « 72 % des citoyens considèrent que la corruption est répandue dans les institutions et agences de l'Etat ».

R. I. / Agences

SOUDAN:

## « Une escalade des hostilités à El-Fasher serait catastrophique »

Le chef du bureau des opérations humanitaires de l'ONU (OCHA), Martin Griffiths, a prévenu vendredi soir qu'une escalade des hostilités à El-Fasher, capitale de la région soudanaise du Darfour-Nord, « serait catastrophique » soulignant que les civils « doivent être épargnés » par la violence.

« Une escalade des hostilités à El-Fasher serait catastrophique », a écrit Marin Griffiths dans un post sur la plateforme X. « Les civils d'El-Fasher luttent déjà pour survivre à la faim et aux privations et doivent être épargnés par la violence », a-t-il ajouté avant de poursuivre: « J'appelle les parties (au conflit) à protéger les civils

et à garantir un passage sûr à ceux qui fuient vers un lieu sûr ».

Vendredi, l'ONU avait déjà fait part de sa « grave préoccupation » quant à la situation autour d'El-Fasher, carrefour pour l'aide humanitaire.

« Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, est gravement préoccupé par l'escalade de la violence » dans et autour d'El-Fasher « où des dizaines de personnes ont été tuées au cours des deux dernières semaines », avait indiqué un communiqué du Haut-Commissariat.

Au moins 43 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été tuées

dans les combats entre les SAF (Forces armées soudanaises) et les FSR (Forces de soutien rapide) depuis le 14 avril courant, rappelle le communiqué.

« Cette situation désastreuse est aggravée par une grave pénurie de produits essentiels, car les livraisons de marchandises commerciales et d'aide humanitaire ont été fortement limitées par les combats », d'après la même source.

Le Haut-Commissaire a appelé à « une désescalade immédiate de cette situation catastrophique et à la fin du conflit qui ravage le pays depuis maintenant plus d'un an », selon le texte.

R. I.

# JO-2024 : "si aucun Palestinien ne parvient à se qualifier, le CIO les invitera"

Les athlètes palestiniens devraient être "six à huit" aux JO de Paris où le Comité international olympique (CIO) les invitera s'ils ne parviennent pas à se qualifier, a indiqué vendredi son président Thomas Bach dans un entretien de presse.

"Nous avons pris l'engagement clair que, si aucun athlète ne se qualifie sur le terrain, le comité national olympique (CNO) palestinien bénéficiera d'invitations", a annoncé le dirigeant dans un entretien cité par l'AFP. Interrogé sur l'ampleur de ces invitations, il a ensuite évalué le nombre de



représentants palestiniens à "six ou huit" à Paris selon le résultat des qualifications, "qui sont encore en cours dans un certain nombre de disciplines". Le système d'invitations

olympiques n'est pas réservé aux Palestiniens mais à tout CNO qui ne parvient pas à qualifier d'athlètes, au nom de "l'universalité olympique" permettant de rassembler toutes les

nations, au delà de la seule élite sportive. Thomas Bach avait reçu la semaine dernière à Lausanne le président du CNO palestinien, Jibril Rajoub, promettant de poursuivre le soutien du CIO aux athlètes, mais aussi d'assurer la coordination des efforts internationaux pour reconstruire les installations détruites. Par ailleurs, le président du Comité international olympique (CIO) s'est distancié de la décision inédite de World Athletics de verser des primes aux médaillés d'or des JO-2024, rappelant la mission de "solidarité" qui revient aux fédérations internationales.

"Les fédérations internationales doivent traiter toutes leurs fédérations membres et leurs athlètes sur une base égale", a estimé le dirigeant allemand.

ESCRIME / TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO 2024 (ZONE AFRIQUE)

## L'Algérie engagée avec quatre athlètes

Cinquante-deux escrimeurs, de différentes nationalités africaines, dont quatre algériens, seront engagés au tournoi zonal qualificatif aux Jeux olympiques de Paris-2024, prévu ce samedi, au Centre sportif féminin de Ben Aknoun (Alger), a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs. Les quatre représentants algériens sont : Zakaria Bounechada (Sabre masculin), Charline Boukhelifa (Epée féminine), Houssam-Eddine Berkane (Epée masculine) et Meriem Mebarki (Fleuret féminin). L'Algérie a déjà réussi à qualifier cinq athlètes pour les olympiades parisiennes, en l'occurrence, Salim Haroui au fleuret mascu-

lin, et l'équipe du sabre féminin, composée de quatre athlètes. Ces premiers billets qualificatifs ont été obtenus lors de la Coupe du monde d'escrime, disputée la mi-mars dernier à Saint-Nicolas, en Belgique. Mais loin d'être rassasiée, l'Algérie espère qualifier d'autres athlètes à l'occasion de ce tournoi zonal.

Le sponsor officiel du tournoi, Algérie Télécom, s'est « engagé à garantir une connectivité Internet à très haut débit », pour assurer le bon déroulement de l'évènement, tout en offrant des conditions optimales à tous les acteurs, que ce soient les médias, les participants ou les organisateurs.



COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

## L'Espérance de Tunis et Mamelodi Sundowns qualifiés



L'Espérance de Tunis et Mamelodi Sundowns ont composé leur ticket pour le Mondial des clubs de la FIFA qui aura lieu en 2025 aux Etats-Unis, à l'issue de la demi-finale retour de la

Ligue des Champions d'Afrique qui s'est déroulée vendredi à Pretoria. Selon la Confédération Africaine de Football, l'Espérance de Tunis et Sundowns ont complété la liste des

qualifiés africains pour le Mondial des Clubs 2025, devenant ainsi les troisième et quatrième équipes de la CAF à réserver leurs billets, avec Al Ahly d'Egypte, qualifié aux éditions 2021 et 2023, et le Wydad de Casablanca, en 2022.

Vainqueur 2-0 sur l'ensemble des deux matchs contre les Mamelodi Sundowns, l'Espérance de Tunis s'est qualifiée pour la finale, où elle rencontrera Al Ahly.

La qualification de l'Espérance pour la finale lui assure au moins une place pour la nouvelle Coupe du monde des clubs qui se déroulera aux Etats-Unis en juin et juillet prochains.

La nouvelle Coupe du Monde des Clubs de la FIFA a pour objectif de désigner un champion du monde légitime en réunissant les équipes d'élite de chaque confédération lors d'un tournoi d'été.

JEUX OLYMPIQUES 2024

## La flamme olympique remise par la Grèce aux organisateurs

La flamme des Jeux olympiques de Paris-2024, allumée le 16 avril à Olympie, a été formellement remise vendredi par la Grèce à Tony Estanguet, président du comité d'organisation français, lors d'une cérémonie au Stade panathénaïque d'Athènes. Elle embarquera samedi à bord du trois-mâts Belem pour rallier Marseille où elle arrivera le 8 mai, avant d'entamer son long voyage à travers la France.

Tony Estanguet a annoncé que le nageur Florent Manaudou, quadruple médaillé olympique et notamment champion olympique du 50 m nage libre en 2012 à Londres, serait le premier porteur de la flamme dans la cité phocéenne.

## NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE LE GOÛT DU POISON



20h15

TMC

Alors qu'il vient de rentrer chez lui, un couple trouve sur le lit de sa chambre le cadavre d'une adolescente. L'autopsie révèle que la jeune fille avait un taux d'alcoolémie très élevé. La victime aurait participé plus tôt à une fête entre lycéens. Chargé de l'enquête, Elliott Stabler sollicite l'aide de sa fille pour investiguer dans les méandres d'Internet. Il finit par découvrir qu'une adulte serait responsable de la présence d'alcool à la fête. Un épisode passionnant qui traite habilement du problème de la consommation d'alcool chez les jeunes.

## LES ANIMAUX FANTASTIQUES : LES SECRETS DE DUMBLEDORE



20h10

TF1

En 1932, Norbert Dragonneau se rend en Chine, pour aider une Qilin, créature magique douée de prescience, à accoucher. Seulement, conduits par Croyance Bellebosse, des sbires de Gellert Grindelwald tuent la mère et s'emparent du nouveau-né, afin que le sorcier puisse l'éliminer, sans se rendre compte qu'un jumeau est resté sous la protection de Norbert. Quelque temps plus tard, Norbert est convoqué à Poudlard par Albus Dumbledore. Le puissant sorcier, lié par un pacte de sang à Grindelwald, sait qu'il va devoir recruter de jeunes talents pour combattre le mage, qu'il considère comme un danger pour l'humanité.

## J'ADORE CE QUE VOUS FAITES



20h10

•2

Gérard Lanvin se languit un peu : cela fait un moment qu'il n'a pas vu passer un projet intéressant et s'en ouvre à son agent, Alex Granget. Celle-ci a justement une bonne nouvelle à lui annoncer : on lui propose de participer à une importante production américaine, dont il partagerait l'affiche avec George Clooney et Jessica Chastain, tournée dans le sud de la France. Enthousiasmé, l'acteur prend le train pour s'y rendre. Une fois sur place, tout bascule quand il rencontre Momo, venu nettoyer la piscine de sa villa, et qui se révèle très rapidement être un admirateur extrêmement envahissant.

## HUDSON ET REX FRAUDE À L'INVESTISSEMENT



20h10

•3

Sarah découvre que Miranda, la tante de Charlie, a fait effraction chez le courtier en investissement Bruce Buckston. Celle-ci fait partie d'un club d'investissement victime d'une fraude très onéreuse. Lorsque Bruce est retrouvé assassiné, Miranda devient un suspect en raison de son intrusion précédente. L'enquête révèle que Cloris, une autre membre du club, et son beau-fils Kevin, utilisant le pseudonyme Nick Sable, sont impliqués dans la fraude. Kevin kidnappe Miranda mais Charlie la sauve, permettant l'arrestation de Kevin et la promesse d'une restitution des pertes pour le club.



# LA SELECTION DE MIDI LIBRE

## L'ANNÉE DU DRAGON



19h55

arte

Le Capitaine Stanley White, ancien vétéran de la Guerre du Vietnam et fils d'immigrés d'origine polonaise, est flic à New York. Une vague mystérieuse de violence vient de s'abattre sur Chinatown. Le capitaine Stanley White, personnalité très forte, penche pour la théorie du développement d'une mafia chinoise. Un duel à mort va l'opposer au parrain de Chinatown. Un polar urbain incisif et brutal dans l'univers des triades de Chinatown avec un Mickey Rourke charismatique à souhait.

## L'INDE DE MODI : LA DÉMOCRATIE CONFISQUÉE

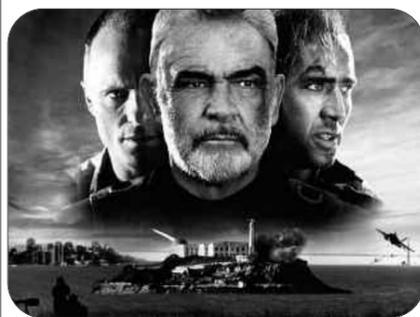


20h06

•5

Briguant un 3e mandat, le premier ministre indien Narendra Modi prône un nationalisme hindou triomphant. Il rêve son pays de comme une puissance religieuse, loin des mantras laïcs de ses prédécesseurs Gandhi ou Neru. Puissance nucléaire apte à constituer un contrepoids à l'expansionnisme de son voisin chinois dans la région asiatique, l'Inde est désormais un partenaire incontournable, notamment pour la France d'Emmanuel Macron. Analyse d'une stratégie géopolitique, qui flirte dangereusement avec l'autoritarisme : les minorités sont persécutées, la liberté d'expression menacée.

## ROCK



20h10

W9

Excédé par l'injustice de son gouvernement, le Général Hummel se rend maître de l'île d'Alcatraz et menace de lancer un gaz mortel sur San Francisco. Deux hommes sont chargés de le contrer : un expert en armes chimiques, Stanley Goodspeed, et John Patrick Mason, l'unique prisonnier à s'être évadé d'Alcatraz. Ils se rendent ensemble sur l'île afin de stopper les projets destructeurs du Général. Une distribution de choc pour un film d'action musclé, aussi spectaculaire que divertissant. Du très bon Michael Bay.

## LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie 25

Joseph Leblanc, un détective privé, veut embaucher l'inspecteur Lampion, qui finit par accepter après une dispute avec le commissaire Larosière. Peu après, une jeune femme du nom de Marie se présente à l'agence. Elle vient d'apprendre que sa mère, Emma, est en prison alors qu'elle la croyait morte. Quinze ans plus tôt, elle avait été jugée coupable du meurtre de son mari, Diego Varga. Mais Marie est sûre de son innocence. Elle demande à Lampion de reprendre l'enquête. Ce dernier décide d'interroger cinq suspects...

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com  
La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:14
Dohr	12:45
Asr	16:30
Maghreb	19:33
Icha	21:05

LA DROGUE ENVAHIT L'EUROPE À PARTIR DU MAROC

## LA JEUNESSE SOMBRE DEVANT LA PASSIVITÉ DES POLITIQUES !

Qu'attendent les pays occidentaux à isoler un pays qui empoisonne leurs enfants quotidiennement avec des tonnes de drogues, si ce n'est la politique de l'autruche qui détruit les innocents en bas de l'échelle et qui arrange ceux d'en haut ? Toutes les couches de la société, tout le monde est concerné directement ou indirectement. C'est l'analyse de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) dans un rapport publié. Selon l'étude, les stupéfiants sont littéralement omniprésents en Europe. « Les drogues sont partout. Il n'y a jamais eu autant de drogues en Europe », alertait Alexis Goosdeel, directeur de l'OEDT. En effet, chaque jour qui passe, selon les différents médias à travers le monde, des quantités considérables de drogue de tous genres sont saisies aux différentes frontières avec ce pays, grand producteur et consommateur de drogue et même ailleurs avec ses barons missionnaires ! Les différents services de sécurité à travers les quatre points cardinaux ont réussi, à chaque fois, à récupérer des tonnes de résine de cannabis. En effet, pas plus loin que vendredi dernier, l'enclave espagnole est à nouveau « prise d'assaut » par des



trafiquants, et, malgré le renforcement de leur dispositif sécuritaire aux frontières avec le Maroc. Les autorités espagnoles ont saisi 25 tonnes de haschisch dissimulées dans un camion en provenance du Maroc censé transporter des melons à destination de la France, ont annoncé la Garde civile espagnole et les autorités douanières. La marchandise, dont la valeur « pourrait atteindre 50 millions d'euros », a été découverte dans le port d'Algesiras, dans le sud de l'Espagne, ont précisé les deux organismes dans un communiqué commun. Le trafic de drogues est l'une des activités les plus lucratives des groupes criminels organisés. Dans une étude intitulée « Economie de la drogue et réseaux de corruption au Maroc », publiée en 2004 dans la revue Politique africaine, les deux journalistes Philippe Bordes et Alain Labrousse écrivent en substance : « Au Maroc, les trafiquants représentent la plus importante source de devises dans l'économie marocaine ». La vente de drogue lui rap-

porte 23 milliards de dollars chaque année. La réalité, aussi, est que parmi les barons, figurent essentiellement des membres de la famille royale, mais aussi des hommes politiques. La mission est d'inonder l'Algérie, l'Europe et l'Amérique du Sud en drogues, avec la complicité des services de sécurité marocains. Un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), accable le makhzen en considérant le Maroc comme le « premier producteur et exportateur mondial de cette drogue ». Ce trafic n'est que l'une des activités illicites des groupes criminels organisés, qui sont également impliqués dans la traite des personnes, le trafic d'armes, l'exploitation minière illégale, le blanchiment d'argent et la corruption, lesquels s'accompagnent de niveaux élevés de violence ; ces groupes font donc planer une grave menace sur la sécurité et la prospérité des citoyens du monde entier.

I. A.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**16 morts et 527 blessés en 48 heures**

« Seize personnes ont trouvé la mort et 527 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés ces dernières 48 heures à travers le territoire national », a indiqué hier samedi un communiqué des services de la Protection civile. Les accidents les plus graves ont été enregistrés dans la wilaya de Tipaza, avec 3 morts et 2 blessés, dans une collision entre un camion et un véhicule léger, sur l'autoroute menant de Nador vers Cherchell, et dans la wilaya de Biskra, avec 3 morts après qu'un véhicule ait percuté une motocyclette sur la RN83, commune de M'ziraah, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 23 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffés eau à travers plusieurs wilayas. La Protection civile est intervenue également pour porter assistance à 22 personnes blessées, « dont 8 ont été évacuées vers l'hôpital, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie dans un immeuble situé dans la citée des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine à Alger », ajoute la même source.

SKIKDA

## 3 PRÉSUMÉS INCENDIAIRES ARRÊTÉS

« Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté, ce vendredi à Skikda, trois personnes qui tentaient de mettre le feu à des forêts dans les communes de Tamalous et Skikda », indique un communiqué des mêmes services. « Les unités du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Skikda, appuyées par l'hélicoptère de l'escadron aérien, ont pu observer des personnes qui allumaient des feux dans les forêts des communes de Tamalous et Skikda, avant d'aviser immédiatement les unités opérant sur le terrain qui ont procédé à l'arrestation des auteurs, à savoir trois personnes âgées entre 39 et 61 ans », précise le communiqué. « Les autorités judiciaires compétentes ont été immédiatement informées et une enquête a été ouverte par les procureurs spécialisés sous la supervision du procureur général près la tribunal judiciaire de Skikda ». Le

communiqué insiste sur « la nécessité de signaler, via le numéro vert 1055 de la Gendarmerie nationale, toute tentative d'incendie, que ce soit sur des terrains appartenant à l'auteur ou à d'autres personnes, et de signaler les incendies, quels que soient les motifs des auteurs, qu'ils soient criminels ou à des fins personnelles, tels que l'exploitation agricole, l'exploitation des résidus d'incendies de forêts pour produire illégalement du charbon de bois ou l'incendie volontaire de récoltes agricoles pour bénéficier d'une indemnisation. » « Les peines encourues par les personnes impliquées dans ces actes sont énoncées dans les articles 396 à 399 du code pénal, qui vont de 5 à 10 ans de prison, tandis que si l'incendie volontaire entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes, la peine encourue est la peine de mort », a ajouté la source.

À EL BAYADH

## Les autorités saisissent 18,36 quintaux de poulet avariés

Les éléments de la Sécurité de la circonscription d'Aflou, relevant de la sécurité de la wilaya d'El Bayadh, ont intercepté une quantité de viandes et de volailles impropres à la consommation humaine. L'opération a eu lieu suite à une patrouille menée par les forces de sécurité de la circonscription dans leur zone de compétence. Cela a conduit à l'arrestation d'un individu âgé de la trentaine à bord d'un camion frigorifique. Une surveillance minutieuse a permis la saisie d'une quantité de viandes blanches pesant 18,36 quintaux, ainsi qu'une quantité d'abats de poulet pesant 168,50 kilogrammes.

### Procédure légale et destruction des produits

Après examen de la quantité saisie par le vétérinaire, qui a confirmé leur inaptitude à la consommation humaine, elles ont été détruites au centre d'enfouissement technique de la ville d'Aflou par le comité spécialisé. Une fois les procédures légales à l'encontre du suspect achevées, il a été présenté devant le parquet compétent sur le plan régional pour répondre des accusations de délit d'exposition et mise en vente de produits sachant qu'ils sont avariés et dangereux pour l'usage humain, ainsi que pour délit de vente de denrées alimentaires et produits sachant qu'ils sont falsifiés et avariés

### Risques sanitaires et dangers potentiels pour la population

La saisie de ces denrées alimentaires impropres à la consommation soulève des préoccupations majeures quant aux risques sanitaires encourus par la population. En effet, la consommation de viandes et de volailles présentant des altérations peut entraîner de graves problèmes de santé, tels que des intoxications alimentaires, des infections bactériennes, voire des maladies plus sévères. Les produits alimentaires défectueux peuvent contenir des agents pathogènes nocifs tels que des bactéries, des virus ou des parasites, qui peuvent provoquer des troubles gastro-intestinaux, des infections alimentaires et d'autres complications médicales graves. De plus, la présence de substances toxiques ou de produits de dégradation dans ces denrées avariées peut également présenter des risques pour la santé à long terme, notamment des troubles digestifs, des maladies chroniques et même des cancers.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

## De nouveaux membres au Conseil d'administration

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a tenu, hier samedi au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), une Assemblée générale (AG) ordinaire consacrée à la présentation de son bilan pour l'année 2023. À l'ouverture de cette Assemblée, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, a indiqué que le bilan de 2023 était « très important », se félicitant des « efforts » consentis par les bénévoles tout au long de l'année écoulée. Les travaux de l'Assemblée générale ont vu l'adoption à l'unanimité du bilan annuel qui a inclus les deux rapports financier et moral, suite à leur présentation devant les participants à l'Assemblée générale. Le Règlement intérieur de l'organisation a, également, été adopté lors de cette Assemblée générale, outre l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration.